



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

116-117 | 2009
Anthropologie, psychanalyse et État

Retour sur les attaques xénophobes de mai 2008 en Afrique du Sud

On The May 2008 Xenophobic Attacks in South Africa

Judith Hayem



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/3828>

DOI : 10.4000/jda.3828

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 539-565

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Judith Hayem, « Retour sur les attaques xénophobes de mai 2008 en Afrique du Sud », *Journal des anthropologues* [En ligne], 116-117 | 2009, mis en ligne le 15 février 2012, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/jda/3828> ; DOI : 10.4000/jda.3828

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Journal des anthropologues

Retour sur les attaques xénophobes de mai 2008 en Afrique du Sud

On The May 2008 Xenophobic Attacks in South Africa

Judith Hayem

- 1 En mai 2008, une vague de violences xénophobes a enflammé l'Afrique du Sud pendant une quinzaine de jours, touchant successivement Johannesburg, Durban et Le Cap. Les attaques ont fait une soixantaine de morts, de nombreux blessés mais aussi des dizaines de milliers de déplacés à l'intérieur du pays. De sorte que, dans les mois qui suivirent, la mairie du Cap ouvrit plusieurs villages de vacances transformés en camps pour accueillir les déplacés tandis que, à Johannesburg, le Haut Commissariat aux Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR, en anglais) fournit pendant plusieurs mois aux autorités locales le matériel nécessaire à l'établissement d'une dizaine de camps, pudiquement appelés *temporary shelters* par le gouvernement, mais dont l'infrastructure et le fonctionnement étaient, on le verra, le miroir de celui des camps de réfugiés et/ou de déplacés gérés ailleurs en Afrique.

Une problématique de l'identité nationale en Afrique du Sud ?

- 2 Les victimes des attaques étaient pour la plupart des Africains de nationalité étrangère résidant et travaillant dans le pays ; certains depuis de longues années, d'autres depuis quelques mois seulement. Des Sud-Africains furent attaqués également, soit parce qu'ils essayaient de protéger leurs voisins ou leurs conjoints étrangers des attaques, soit parce que leur non-maîtrise du zoulou – la langue africaine la plus parlée dans le pays – laissait penser qu'ils étaient des *kwerekwere* : des étrangers. Certaines victimes étaient, selon la nomenclature officielle et journalistique, des « migrants illégaux », des sans-papiers. Parmi elles, on compte notamment beaucoup de Zimbabwéens, entrés en grand nombre en Afrique du Sud les mois précédant les attaques, sous l'effet conjugué de la tension politique et de la crise économique au Zimbabwe, et à qui le président Mbeki refusait

obstinément le statut de réfugiés politiques¹. D'autres étaient demandeurs d'asile ou titulaires d'un statut de réfugiés et donc connus des autorités sud-africaines.

- 3 C'est cette extériorité à la nation et plus précisément la nationalité sud-africaine – extériorité, réelle ou supposée – qui vaut à ces personnes d'être attaquées. La logique des attaquants est de brutaliser et de piller les étrangers au motif qu'ils concurrenceraient les nationaux ou accèderaient de manière illégitime à des biens ou des situations économiques qui devraient revenir, en droit, aux seuls Sud-Africains de papiers. Le slogan « Foreigners are violating our human rights ! » proféré par les attaquants en plusieurs occasions en est la traduction la plus inquiétante et la plus explicite : « les étrangers violent nos droits constitutionnels ». Par « human rights », il faut en effet entendre ici l'accès, a priori garanti par la Constitution sud-africaine, à des conditions de vie respectant la dignité humaine : logement et salaire décents, accès à l'eau et à l'électricité, à la santé, etc. Autrement dit, les personnes qui ont perpétré des attaques contre les ressortissants étrangers se targuent de leur identité nationale pour justifier l'agression, la spoliation et même le meurtre à l'endroit de ceux qui ne peuvent justifier de cette identité. Les attaques xénophobes illustrent la lecture restrictive (et par là même pervertie) que bon nombre de Sud-Africains font d'un des fondamentaux de la charte de la Liberté de 1955 : « le pays appartient à tous ceux qui y vivent ». Cette proposition politique décriait la partition de la population en groupes raciaux et nationaux aux droits inégaux, imposée par l'apartheid. C'est la mise en œuvre de cette prescription combinée à la négociation politique et à au processus de la commission Vérité et Réconciliation qui ont permis, de mon point de vue, la « réconciliation » des différents groupes raciaux ou, en tout cas, l'émergence de l'idée d'un vivre ensemble multiracial et pacifié. Mais l'idéologie sous-jacente aux attaques xénophobes de mai 2008 atteste que, pour une partie de la population, cette vision serait restreinte aux seuls habitants du pays, légalement reconnus comme des ressortissants nationaux. Pourtant, les enquêtes que j'ai conduites dans l'industrie automobile en 1997 et 1999 montraient que l'usine était, pour les ouvriers interrogés, le lieu du sentiment national, par l'idée que les ouvriers étaient « les producteurs de la nation ». Il s'agissait à l'époque d'une notion ouverte et qui n'assignait pas de nationalité particulière aux ouvriers pour les déclarer « producteurs de la nation » (Hayem, 2008). Cette séquence semble être définitivement close. Par contraste, mai 2008 révèle qu'une partie de la population sud-africaine² déploie une conception nationale fondée sur l'opposition entre nationaux et étrangers.
- 4 Repérer plus avant les racines de cette politique et tenter de déterminer les causes des attaques ne sera pas ici mon propos³. J'ai enquêté auprès des victimes et des autorités sud-africaines en charge de les assister. Aussi, c'est à une esquisse d'analyse de la (non)-gestion politique de la crise par les autorités sud-africaines que je m'attellerai ici. Mon propos est d'indiquer ce qu'elle révèle sur l'attitude du gouvernement sud-africain à l'égard des résidents étrangers et plus généralement, sur le rapport de l'État aux gens du pays dans la période actuelle. Pour ce faire, je m'appuierai sur les éléments d'enquête recueillis lors d'une mission de trois semaines dans la région du Gauteng (Johannesburg-Pretoria) entre la mi-juillet et début août 2008 dont l'essentiel a consisté en une situation de participation observante auprès de personnes déplacées plusieurs fois par les attaques. Leur traitement par les autorités sud-africaines et l'UNHCR, censés les assister dans leur malheur, m'en a autant appris sur la situation politique que les attaques xénophobes elles-mêmes. On notera que cette observation n'a pas fait l'objet d'une enquête de terrain formellement conçue comme telle, mais plutôt d'une activité militante

aux côtés des membres de l'association African Diaspora Forum⁴. Pour restituer la chronologie des attaques et rendre visibles quelques points saillants de leur déroulement, j'ai également eu recours à un examen systématique de la presse nationale⁵, utile pour reconstituer le déroulement des trois épisodes successifs qui forment, à mon sens, la séquence politique significative pour l'analyse. Soit : les attaques de mai 2008, puis l'ouverture des camps en juin amenant à des tensions autour de leur gestion tout au long des mois de juillet et août et enfin la polémique autour de leur fermeture de mi-août à la fin septembre. L'enjeu est d'analyser ce qui s'est passé non pas seulement comme la conséquence (au demeurant bien réelle) d'évènements et de politiques passés mais aussi comme un symptôme du moment présent.

L'attentisme coupable des autorités face à la guerre faite aux étrangers

- 5 Les agressions xénophobes débutent à Alexandra, une *township* située au nord-est de Johannesburg, dans la nuit du 11 au 12 mai 2008. D'après l'enquête menée par le *Mail and Guardian*, elles auraient éclaté au lendemain d'une réunion lors de laquelle un conseiller municipal, interpellé par des habitants sur l'accès aux maisons RDP⁶, aurait prétendu que celles-ci avaient été « accaparées par des étrangers »⁷. Les chercheurs rapportent que ce genre de propos xénophobes s'avère de plus en plus fréquent en Afrique du Sud notamment dans la bouche des élus au niveau local⁸. Mes observations lors d'une réunion de près de 500 femmes d'Alexandra, organisée en août par la femme du Président pour tenter de pacifier la *township* après les attaques, vont dans le même sens : nombreuses sont les femmes qui déploient dans les débats une image stéréotypée des étrangers, désignés comme des criminels ou des voleurs ou censés bénéficier indûment de ce qui leur est refusé à elles.
- 6 Les attaques ont pris la forme de véritables chasses à l'homme, systématiquement menées dans les quartiers de la *township* connus pour abriter des étrangers. Armée de bâtons, de massues, la foule en colère ne va pas toujours jusqu'au meurtre, mais de nombreux résidents étrangers sont brutalisés, battus, chassés de chez eux et des femmes sont violées. Les maisons ou plus souvent les *shacks*⁹ des victimes ainsi que leurs biens sont pillés et saccagés par les agresseurs qui leur reprochent « d'être des voleurs », « de voler leurs femmes et leur travail » et les enjoignent à « retourner au Zimbabwe ».
- 7 Des témoignages attestent que, lorsque la police est présente, elle se limite à la protection de l'intégrité physique des personnes attaquées¹⁰. La première attaque, à Alexandra, fait un mort par balle et une soixantaine de blessés et, en dépit du déploiement de cinq cent policiers dans la *township*, la violence reprend la nuit suivante et s'étend à d'autres quartiers, selon le même *modus operandi* qui se répètera lors de toutes les attaques.
- 8 À Alexandra, les violences se poursuivent quatre nuits durant, avant que la police ne quadrille suffisamment la zone pour les faire cesser. Elles se déplacent alors vers Diepsloot, un quartier limitrophe où des Alexandrites d'origine étrangère sont réputés avoir trouvé refuge. Là, des commerces sont détruits et pillés et une foule de cinq cent personnes entreprend de chasser les étrangers à la gare de taxis combis (nœud de communication dans les *townships*). Si l'emploi par plusieurs quotidiens du terme de triste mémoire de « nettoyage ethnique » me paraît inapproprié puisque le ressort subjectif des attaques n'est pas lié à une race, une ethnie ou une culture spécifique mais à une

extériorité à la nationalité, en revanche cet acharnement à pousser les étrangers hors de leur lieu de vie habituel évoque bien une volonté de « purification », particulièrement inquiétante.

- 9 Le lendemain, c'est dans des *townships* situées à l'est de Johannesburg que des incidents violents visant des étrangers éclatent. Puis, trois jours plus tard la violence frappe les quartiers industriels du sud de Johannesburg tandis qu'Alexandra recouvre son calme, mais que des centaines de victimes apeurées se massent devant les commissariats de police.
- 10 Après une brève accalmie, le lundi 19 mai, les attaques reprennent dans des *townships* au sud de Johannesburg et jusque dans le centre ville, à quelques pas du Central Business District, acculant un millier de Zimbabwéens à chercher refuge dans une église méthodiste après que les quartiers centraux soient devenus le terrain de batailles rangées entre Sud-Africains et étrangers. La presse nationale décrit de véritables scènes de « guérilla urbaines »¹¹ ; la police est débordée ; on compte douze morts et des centaines de blessés. C'est pendant cet épisode, qu'un homme est brûlé vif, à Cleveland, selon la technique du *necklace*, supplice du pneu brûlé, enserrant le corps de la victime, typique des affrontements entre ANC et Inkatha¹², à la fin de l'apartheid. Cette image abominable fait le tour du monde et figure dès le lendemain en première page de nombreux quotidiens internationaux¹³. Cette fois, ce sont donc les quartiers industriels et populaires qui sont visés, non loin du siège de l'ANC, la Chambre des mines et autres lieux de décision importants. Des étrangers un peu plus aisés y vivent en appartement, notamment des ouvriers. On compte également un grand nombre de petits commerçants dont les magasins sont pillés. Au nombre des victimes, on ne trouve plus seulement des ressortissants des pays proches ou frontaliers, habitant souvent les *townships* : Mozambicains, Zimbabwéens, Malawites, mais aussi des migrants venus de plus loin et plus nombreux à avoir le statut de réfugié politique ou de demandeur d'asile : Burundais, Érythréens, Somaliens, ressortissants du Congo RDC, etc. Comme à Alexandra quelques jours plus tôt, des centaines de personnes étrangères, victimes des attaques en centre ville ou craignant de l'être, se déplacent vers les commissariats de police de leur quartier à Jeppe, Cleveland, etc., qui se transforment en campements de fortune. Parmi elles, les personnes que je rencontrerai par la suite à Lindela.
- 11 La lecture des journaux atteste qu'au Cap, où tout est encore calme à cette date, la rumeur persistante d'attaques à venir fait régner une grande angoisse. En fait, c'est d'abord dans les *townships* de Durban que la violence se répercute. 6 000 personnes se déplacent aussitôt vers les commissariats et les églises en quête de sécurité. La mairie de Durban disqualifiera rapidement leurs appels à l'aide en prétendant qu'ils sont victimes de la criminalité quotidienne en Afrique du Sud, soit un refus net de reconnaître le caractère xénophobe des attaques et surtout de prêter assistance et moyens aux étrangers concernés. Le 21 mai au matin, un *hostel* (foyer de travailleurs migrants), est attaqué à Ekurhuleni (Johannesburg) ; les chambres sont passées en revue, leurs habitants en sont extraits et passés à tabac. Le même jour, la violence frappe de nouveau Durban où une taverne tenue par des Nigériens et connue pour y accueillir des étrangers est mise à sac. Le lendemain, les victimes durbanites des attaques sont des Congolais habitant la *township* de Clermont. On signale également des attaques dans le Mpumalanga à Secunda. Le syndicat des mineurs, la NUM (National Union of Mineworkers) appelle immédiatement à la cessation des attaques visant ses membres dans la région des mines et réclame l'intervention de l'État. Est-ce le poids de ce membre influent du COSATU, le Congress of

South African Trade Unions qui, depuis 1994, est un allié politique et électoral de l'ANC au sein de la triple alliance (ANC-COSATU-South African Communist Party) qui décide enfin Mbeki à prendre des mesures à la hauteur de la violence qui sévit dans le pays ? Toujours est-il que c'est seulement le lendemain, 23 mai, que le gouvernement se décide à envoyer l'armée en renfort de la police ; action pourtant réclamée depuis plusieurs jours déjà. Il aura fallu attendre plus de dix jours de violences, leur extension à trois des neufs provinces, la médiatisation du conflit dans la presse internationale et le recensement de quarante-deux morts au moins, pour que les autorités se décident à protéger efficacement les populations étrangères. Pourquoi ce délai ? Sans doute l'envoi de l'armée évoque-t-il la guerre, idée peu attractive pour un pays qui s'apprête à accueillir la coupe du monde de football en 2010 et tient à conserver l'aura que lui a conférée sa sortie négociée de l'apartheid et la présidence de N. Mandela. Mais, de fait, ce sont, localement, des situations de guerre que vivent les ressortissants étrangers du pays. Nombre de mes interlocuteurs de la R28, Burundais ou originaires de la République démocratique du Congo, qui ont connu la guerre dans leur pays d'origine avant de se réfugier en Afrique du Sud, ne s'y trompent pas et disent vouloir quitter cette dernière pour se rendre dans « un pays où il y aura la paix ». C'est une guerre larvée qui pousse des milliers de ressortissants malawites et mozambicains à repasser la frontière les 23 et 24 mai – mouvements de population qualifiés de « véritable exode » par les observateurs. Pour l'UNHCR, ce sont près de 20 000 Mozambicains qui ont repassé la frontière en quelques jours. Cependant, le déploiement de l'armée n'empêche pas l'extension des violences au Cap, où la mort d'un commerçant somalien dans la *township* de Kayelitsha¹⁴ entraîne le déplacement de milliers de personnes terrifiées qui disent vouloir quitter l'Afrique du Sud. Ici, les attaques physiques sont moins nombreuses qu'à Johannesburg mais les étrangers sont systématiquement victimes de la destruction et du pillage de leurs habitations et leurs commerces par leurs voisins sud-africains¹⁵. Fin mai, les attaques cessent enfin. Outre les 62 morts décomptés, il y a d'innombrables blessés et des dizaines de milliers de déplacés. Le chiffre avancé par l'UNHCR évalue d'abord ces derniers à 16 000, puis à 30 000, voire 42 000¹⁶. Les journaux parlent aussi de près de 1 300 arrestations d'attaquants présumés. Mais en dépit de l'annonce de jugements rapides et sévères par le gouvernement, la plupart des suspects sont rapidement relâchés en attendant leur jugement en juillet. Le résultat de ma quête d'articles ou de dépêches concernant leur passage en justice à cette date est bien maigre. Une seule dépêche y fait allusion. Elle souligne que les juges considèrent qu'il est « difficile de statuer sur la responsabilité des suspects en l'absence des personnes qui ont été attaquées, susceptibles de les reconnaître ». La formule fait la part belle à la présomption d'innocence et pourrait bien aboutir à l'impunité des assaillants. On disposerait là d'un nouvel indice de la volonté gouvernementale de faire oublier au plus vite cet épisode dommageable pour « l'image de l'Afrique du Sud ». Car tel semble bien être son inquiétude principale dans la gestion de la crise.

Des déclarations et des décisions gouvernementales tardives et contradictoires

- 12 En effet, c'est la rareté, la faiblesse et la confusion qui caractérisent les réactions du gouvernement face aux attaques. En réalité, on a le sentiment très net que ce dernier n'a pas *su* ou pas *voulu* prendre la mesure de ce qui avait lieu dans le pays, comme s'il ne s'agissait pas d'une question de politique intérieure mais uniquement de flux migratoires

et, plus encore, de l'image du pays au plan international. Il est probable que la proximité des élections présidentielles (avril 2009) et municipales (décembre 2009) et la volonté de ne pas mécontenter son électorat populaire guide aussi les dispositions prises par le pouvoir en place.

- 13 Il y a manifestement eu un manque de cohésion et de coordination sur cette question, entre les différents ministères et les différents représentants de l'État. Sans doute ce manque de coordination est-il accentué par le fait que l'exécutif est à deux têtes à cette époque : T. Mbeki est encore président mais son autorité politique est très affaiblie car depuis décembre 2007, c'est J. Zuma, son rival, qui est à la tête de l'ANC. Pour autant, il me semble que les tensions internes à l'ANC ne suffisent pas à expliquer l'attentisme du parti au pouvoir. Pour en prendre la mesure, il convient d'examiner de plus près, qui se prononce sur les attaques xénophobes, à quel moment et pour dire quoi. Trois grands types d'argumentaires ont eu cours parmi les représentants politiques, révélant chacun un rapport spécifique aux attaques et plus encore aux ressortissants étrangers qui en sont les victimes :
- le « lack of delivery » ou la thèse de la frustration sociale face aux lenteurs de la redistribution économique vue comme le terreau du mécontentement qui amènerait des Sud-Africains à attaquer les étrangers mieux lotis qu'eux ;
 - le caractère « organisé » (partis ou groupuscules d'extrême droite ou proche du parti zoulou de l'Inkatha Freedom Party) ou bien « criminel » (bande de voleurs et d'assassins) des attaques ;
 - enfin, les décisions politiques à prendre à l'égard des déplacés, notamment ceux qui sont sans papiers.
- 14 Ces trois approches se sont tour à tour succédé avant d'être contredites par presse ou radio interposées.

« Lack of delivery » ou « third force »

- 15 Le premier jour, seul N. Mandela semble percevoir l'enjeu politique des attaques et il lance un appel à lutter contre « la division ». Quant à la ministre de l'Intérieur Mapisa-Nqakula elle déclare initialement au *Mercury*, le 15 mai, que la situation n'est pas générale car il n'y a que « quelques points chauds ». La ministre reconnaît qu'il faudrait mieux mettre en valeur la place et le rôle des étrangers dans le pays et évoque le problème de la redistribution comme source du mécontentement. Cette thèse est reprise par Winnie Madikeleza-Mandela (ex-épouse de Mandela, élue de l'ANC) qui est la première représentante de la classe politique à se rendre au chevet des personnes déplacées à Alexandra (ni Mbeki, ni Zuma ne se rendront sur place avant la fin du mois de mai). Elle déplore les incidents et déclare, elle aussi, que « la faible amélioration des conditions de vie des Sud-Africains depuis la fin de l'apartheid » est sans doute une des sources du malaise. Cette thèse ne fait pourtant pas l'unanimité au sein de l'ANC. En effet, le lendemain, le gouvernement, en tant que corps constitué, déclare rejeter « avec mépris » l'idée que « le coût de la vie et la maigre qualité des services publics »¹⁷ sont à l'origine des attaques. Le porte-parole du gouvernement déclare parallèlement « que toute suggestion rendant les étrangers responsables des taux de criminalité élevée est totalement déplacée et dissimule le fait que beaucoup de Sud-Africains se livrent à des actes criminels ». Comme le relèvent plusieurs journalistes, il est notable que la déclaration officielle s'applique à ne jamais user du terme xénophobe pour parler des

événements. Alors même que dès le début de la crise tous les médias font leurs gros titres sur « les attaques xénophobes », le gouvernement ANC, quant à lui, prend grand soin de ne pas utiliser cet adjectif. Son rejet de la thèse du « lack of delivery » répond au même souci de démentir toute forme de xénophobie en Afrique du Sud. Il s'agit de nier que le recours à la violence à l'égard des étrangers puisse être un moyen utilisé par les Sud-Africains pour exprimer leur mécontentement ou leurs exigences politiques. Puisqu'il s'agit d'actes « criminels », hormis le déploiement de la police, aucune mesure politique particulière n'est prise par l'ANC au lendemain des attaques. En particulier, on n'envisage pas d'utiliser le relais des représentants locaux du parti ou des syndicats pour calmer les esprits dans les *townships*, par exemple. *A contrario*, la Democratic Alliance, parti de l'opposition, demande presque immédiatement l'intervention de l'armée. Quant à l'Inkhata Freedom Party, dont les membres sont immédiatement soupçonnés d'être à l'origine des attaques comme dans les années 1990, il ne récuse pas la thèse du « lack of delivery », ni ne condamne explicitement le caractère xénophobe des attaques mais il en appelle plutôt au bon cœur des Sud-Africains et à leur morale vis-à-vis de ceux qui n'ont pas eu d'autre choix que de se rendre dans un pays plus riche. J. Zuma et T. Mbeki, quant à eux, ne prendront officiellement la parole que le 19 mai pour condamner avec énergie ce qui a lieu. J. Zuma déclare notamment : « Qu'on ne peut pas laisser l'Afrique du Sud devenir fameuse pour la xénophobie. Nous ne pouvons pas être un pays xénophobe »¹⁸. Il reprend et complète cette affirmation le 21 mai, en arguant que cela « n'est pas bon pour l'Afrique du Sud »¹⁹. La rhétorique est assez frappante et elle est inquiétante. Si, de son point de vue, il faut que les attaques cessent, il semble que c'est moins pour préserver la vie des gens et leurs biens que pour protéger l'image de l'Afrique du Sud. Cette impression ne se démentira pas par la suite. Il faut attendre le 25 mai et l'occasion offerte par les célébrations de l'*Africa Day* pour que T. Mbeki, pourtant président du pays, s'adresse à la nation à propos des attaques. Le contenu apaisant de son discours est unanimement salué dans la presse mais il est jugé trop tardif. Il y dénonce ce qui a eu lieu dans le pays comme « contraire aux valeurs de l'Afrique du Sud démocratique » ; rappelle la contribution des Africains d'autres pays à la construction de la nation ainsi que l'aide apportée par les pays voisins pendant la lutte contre l'apartheid ; il dénonce enfin les événements récents qu'il qualifie de violents et criminels. Le président déclare notamment que quelles que soient les réclamations des habitants à propos de la redistribution économique, ils doivent passer par les organes démocratiques pour les faire connaître et non par la violence. En fin de compte, force est de reconnaître qu'il y a bien une dimension sociale et économique aux mouvements violents qui ont enflammé le pays. D'ailleurs, aucune preuve tangible n'est venue illustrer les déclarations du responsable de la sécurité à propos d'une « orchestration criminelle des événements » manifestant le fait que « quelqu'un [aurait voulu] tirer avantage du moral déclinant dans le pays pour déstabiliser l'Afrique du Sud ».

¹⁶ À la décharge de T. Mbeki et de son entourage, il faut reconnaître que personne n'anticipait un tel déchaînement de violence xénophobe ni parmi les politiques et les services de sécurité, ni même parmi les intellectuels sud-africains. Même si *a posteriori* on décèle de nombreux signes avant-coureurs des attaques dans des flambées de violence ponctuelles ou récurrentes mais localisées à l'égard des étrangers²⁰, peu de gens anticipaient une telle explosion.

Des « abris temporaires » au rapatriement

- 17 La gestion du sort des personnes déplacées dans la suite des attaques est entachée du même manque d'efficacité et de clarté politique. En effet, alors même que le président et son entourage se sont déclarés résolument opposés à l'ouverture d'abris et de camps qui contribueraient à l'isolement des victimes et à leur mise à l'écart (avis d'ailleurs partagé par l'UNHCR), le gouvernement s'est avéré incapable de trouver une solution alternative, malgré la mise en place d'une commission *ad hoc* et d'une cellule de gestion de crise. Après avoir déclaré le Gauteng et le Cap « zones sinistrées », T. Mbeki s'est finalement résolu, le 30 juin, à accepter l'aide des Nations Unies qui lui fournit 2 000 tentes pour loger provisoirement les déplacés dans des camps.
- 18 Que faire, en effet, des milliers de personnes qui se sont massées dans les églises, les salles de sport ou encore les commissariats de police dans l'espoir d'y être assurées d'un minimum de « sécurité » ? En dépit de l'aide apportée ponctuellement par les ONG locales et internationales ainsi que les volontaires de la société civile²¹, la situation sanitaire est rapidement devenue intenable dans ces campements de fortune. De sorte que comme le souligne l'UNHCR « une solution de logement temporaire est nécessaire et doit être trouvée d'urgence ».
- 19 Si au Cap, on réquisitionne les infrastructures estivales, à Johannesburg c'est en alignant les tentes blanches de l'UNHCR plus quelques WC-cabines et quelques points d'eau que l'on a érigé une dizaine de campements, dans la périphérie urbaine. La présence d'un garde à cheval, tournant sans relâche sous le soleil métallique de l'hiver austral à l'intérieur des barbelés qui délimitent les campements, rappelle douloureusement les descriptions des camps d'internement et de travail, métaphores de l'apartheid, dépeints par J. M. Coetzee dans son roman *Mickael K., sa vie, son temps* (1987). Au milieu de nulle part, loin de leurs lieux de travail et des transports, loin des écoles de leurs enfants et des commerces où ils s'approvisionnent d'habitude, les étrangers déplacés par les attaques sont désormais à l'abri, mais enfermés dans leur sécurité. Plus grave, cette situation va s'éterniser sans qu'aucune action ne soit réellement entreprise pour permettre un retour à une vie normale. En particulier, la « réintégration » – c'est le terme choisi par le gouvernement – des personnes déplacées dans leurs anciens lieux de vie, pourtant annoncée par la ministre de l'Intérieur dès la fin de la première semaine d'attaques à Alexandra, restera définitivement lettre morte. Symptôme de ce manque de volonté politique : la diffusion, début août, des messages radiophoniques promouvant la réintégration cesse après quelques jours.
- 20 C'est pourtant ce retour à la vie parmi les Sud-Africains qui incarne la question cruciale posée par les attaques : les personnes de nationalité étrangère qui vivent en Afrique du Sud doivent-elles ou non être comptées comme internes au pays ? Ont-elles ou non le droit d'avoir accès aux droits constitutionnels ? Le gouvernement condamne-t-il clairement la xénophobie et la mise en accusation des étrangers comme source des maux du peuple ou bien s'associe-t-il à demi-mots à l'analyse fallacieuse qui a provoqué leur agression systématique ?
- 21 À la première question, le gouvernement ne répond pas au présent mais au passé. Si Mbeki salue dans son discours du 25 mai le rôle joué par les travailleurs étrangers pour l'économie du pays, il parle de cette contribution comme si elle avait cessé avec la fin de l'apartheid, alors même que de nombreux travailleurs mozambicains et zimbabwéens

travaillent encore dans les mines et qu'une manne de travailleurs venus d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest contribue quotidiennement à palier le manque de main-d'œuvre qualifiée en Afrique du Sud. De même, c'est l'aide passée des pays frontaliers dans la lutte contre l'apartheid qui fait référence. Mais cet éloge du passé ne dit rien de clair quant aux relations économiques et politiques qui peuvent s'établir entre le pays et ses voisins.

- 22 À la seconde question, le gouvernement va répondre implicitement par la négative. En effet, après avoir évoqué la réintégration des déplacés puis leur régularisation, c'est en réalité à leur rapatriement dans leur pays d'origine qu'il travaille en ne mettant rien en œuvre pour permettre la réinstallation des personnes déplacées et ce, bien que la ministre de l'Intérieur ait précisé dès le début de la crise qu'il serait « inhumain d'expulser ceux qui sont sans papiers »²².
- 23 Pourtant d'autres solutions politiques avaient été esquissées. Ainsi, le 16 mai, l'ancien ministre du Travail Esoph Pahad suggère que, comme en 1996, on ouvre une régularisation des illégaux pour les « faire sortir de l'ombre ». Cette position, partagée et argumentée par un certain nombre d'intellectuels sud-africains (le professeur Neocosmos [2008], par exemple) a le mérite de reconnaître la contribution des étrangers à l'économie du pays. Finalement, c'est une solution bien plus ambivalente qui est choisie, source de nombreuses tensions.
- 24 Un mois et demi après l'ouverture des camps, le ministère de l'Intérieur déclare en effet qu'il accordera des papiers provisoires à l'ensemble des étrangers entrés illégalement sur le territoire et victimes des attaques, pour autant qu'ils acceptent de livrer leur identité et de laisser prendre leurs empreintes digitales. Ces documents, valables six mois seulement, doivent permettre aux sans-papiers de se présenter au ministère de l'Intérieur afin de faire une demande de régularisation en bonne et due forme. Mais faire la demande n'offre aucune garantie quant à son acceptation, comme le révéleront les premiers refus systématiques enregistrés au Cap en septembre 2008²³. Le but affiché de cette mesure est de connaître plus précisément les habitants des camps afin d'organiser le démantèlement de ces derniers tout en aidant les personnes déplacées à se « réintégrer » dans la société sud-africaine. On assiste là à un comptage propre à la gestion biopolitique des camps, bien décrite par M. Agier dans son dernier livre *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire* (2008).
- 25 Loin d'être accueillie favorablement par les résidents des camps, cette mesure suscite immédiatement inquiétudes et colère et provoque des échauffourées avec les forces de l'ordre chargées de surveiller les camps et d'encadrer les opérations de comptage. Mes conversations avec les déplacés de la R28 m'ont permis de reconstituer les raisons de leur colère. Après plus d'un mois d'une vie précaire et sans horizon, quand bien même ils bénéficient de la sécurité des camps, les déplacés espèrent bénéficier d'une aide pour reprendre le cours normal de leur vie. À cet effet, renonçant à rester en Afrique du sud, certains ont organisé, depuis les camps, leur retour dans leur pays d'origine, par leurs propres moyens ou avec l'aide des ONG ou/et des Nations Unies. Ceux qui ont décidé de rester en Afrique du Sud escomptent un dédommagement de l'État pour la perte de leurs biens et surtout une aide pour redémarrer. Or, en lieu et place d'un appui financier ou pratique, c'est à une opération policière de comptage qu'ils se voient soumis. De plus, l'obtention de papiers provisoires, sans garantie qu'ils soient transformés en permis définitif, risque fort de se solder par un fichage et non par une régularisation pour ceux qui sont sans papiers, provoquant beaucoup de défiance dans les rangs des personnes

déplacées qui ont le sentiment d'être prises au piège et doublement victimes des événements. Enfin, la distribution de permis de six mois ne tient pas clairement compte du fait que nombre des habitants des camps ont déjà des papiers leur ouvrant droit au séjour pour un an ou même deux, au titre de l'asile politique ou du statut de réfugié²⁴. Ainsi, la nécessité de se faire enregistrer pour obtenir six mois de séjour en lieu et place de leurs papiers actuels et de devoir ensuite refaire les files interminables qui s'étalent devant le Home Affairs semble-t-elle absurde et brutale à la grande majorité des gens. Dans les camps, la situation se tend donc très vite. Exacerbée par des difficultés linguistiques entre les Sud-Africains anglophones et des réfugiés ne parlant parfois que le français, le lingala ou le shangaan, l'incompréhension relative au protocole d'enregistrement et de prise des empreintes digitales amène parfois au refus pur et simple de certains de donner leurs identités. C'est notamment le cas dans les camps de Rifle Range et Akkacia.

- 26 Face à cette situation, les vieilles méthodes de la police d'apartheid ressurgissent du côté des autorités sud-africaines : coercition, menaces et même parfois violences physiques à l'endroit des récalcitrants. En ces occasions, l'impréparation à de tels événements, le manque de formation des responsables des affaires intérieures mais surtout leur racisme latent sont manifestes. Les déplacés de la R28 en font les frais. Ceux qui sont pourvus de papiers, notamment, ressentent comme une violence symbolique supplémentaire la pression des autorités et le mépris que leur a manifesté la ministre de l'Intérieur, en visite au camp de Rifle Range pour les forcer à se faire enregistrer. Accueillie sous les huées, elle déclare ensuite sur la radio nationale SAFM :

Ces gens ont deux semaines pour partir des camps ! Ils doivent se soumettre à l'enregistrement [...] S'ils s'y refusent comme les Congolais de Rifle Range l'ont fait, ils seront purement et simplement expulsés !²⁵ Et d'ajouter : Après tout, ces gens sont entrés illégalement dans le pays, comme des voleurs.

- 27 À tel point que le *Sowetan*, fait le lendemain (23 juillet) sa une sur cet épisode en titrant : « 900 Xenophobia Rebels Arrested ! » (900 rebelles de la xénophobie arrêtés !)
- 28 Dans ces circonstances, lorsque je les interroge, les déplacés de la R28 s'insurgent contre le fait d'être devenus accusés d'une situation dont ils étaient initialement les victimes. L'un d'entre eux résume bien la situation et dénonce les procédures du gouvernement dans la gestion de celle-ci :
- Le problème, c'est pas les papiers. C'est la xénophobie ! On n'a pas besoin de papiers (comprendre nous avons déjà des cartes de séjour) et on nous amène à Lindela (le centre de rétention, antichambre des expulsions) ! Le vrai problème c'est le gouvernement.

L'évacuation brutale des camps

- 29 L'épisode de Rifle Range et le traitement réservé aux déplacés de la R28 constituent une illustration parlante de cette politique qui, avec quelques semaines de décalage, s'appliquera aux résidents des autres camps. Forcées de relâcher les résidents de Rifle Range du centre de rétention, les autorités se retrouvent face à un groupe de 400 personnes environ, sans ressources et sans toits, qui décident en conséquence de camper sur le bas-côté de la route à quatre voies qui mène à Lindela. Ces personnes sont d'autant plus déterminées à ne pas bouger que plusieurs familles veulent attendre certains de leurs proches encore retenus à Lindela (ils seront libérés dans les jours qui suivent).

- 30 Pour les responsables de la ville voisine de Randfontein, les déplacés de la R28 sont d'abord vus comme un danger sur la voie publique, pour eux et pour les autres, car ils traversent sans arrêt la route pour aller à la station service en face de laquelle ils sont installés : aux toilettes, chercher de l'eau, acheter des snacks pour manger. On les traite donc comme un encombrement malencontreux, sans aucune considération pour leur histoire récente. Vers la fin de la première après-midi, la police locale débarque en masse avec des bus et annonce son intention de les évacuer « par la violence s'il le faut », m'annonce-t-on en aparté en tant que membre d'une ONG ! Sous l'œil des télévisions nationales, le *Disaster Manager* annonce au mégaphone aux déplacés qu'on va les « renvoyer au centre de rétention », puis après négociation avec ADF arguant que cette solution est impossible et illogique, « qu'on va les renvoyer au camp de Rifle Range ». Puis, quand ADF souligne que ce camp a été entièrement démonté la veille, un habitant de Randfontein s'avance et propose que le centre social qu'il dirige à quelques kilomètres de là accueille les déplacés. Pendant tout cet épisode, j'assume, en ma qualité de française, la traduction des propos du *Disaster Manager* pour les nombreux ressortissants originaires de RDC. Quant aux déplacés, à qui ADF a conseillé de s'asseoir calmement pour éviter toute évacuation brutale, ils refusent de manière pacifique de se faire embarquer en répondant « No ! » à toutes les propositions lancées au mégaphone. Bien que quelques hommes du groupe aient visité, en éclaireurs, le centre social qui se révèle accueillant, la majorité des déplacés refuse énergiquement de bouger du bord de la route ce soir-là : la nuit est tombée et ils n'accordent aucune confiance au *Disaster Manager*, vu sa gestion de la « négociation ». Surtout, au-delà d'un nouvel abri temporaire, ils exigent des perspectives sur le long terme.
- 31 Une deuxième nuit dehors succède donc à la première et, au matin, on constate une présence massive des grosses ONG (MSF, Croix Rouge, etc.) et des médias, alertés par les nouvelles de l'évacuation ratée de la veille. L'affaire prend dès lors une ampleur médiatique et occupe une demi-page du *Star*²⁶. Elle oblige donc les autorités nationales, en la personne de la ministre de l'Intérieur, à se prononcer sur la situation, par une conférence de presse tenue le surlendemain à l'intérieur du centre de rétention. En cette occasion, la ministre va se dédouaner de toutes responsabilités envers les victimes des attaques xénophobes dans des termes édifiants qui peuvent, de mon point de vue, servir de sous-titres au démontage des autres camps dans la région du Gauteng, quelques semaines plus tard :
- Peu importe où iront ces gens ; à Randfontein, si ça leur plaît. [...] Mais il est invraisemblable que ces personnes déclarent vouloir retourner au sein des communautés qui les ont humiliées et attaquées. Nous avons organisé des abris en collaboration avec les agences de donateurs et nous avons négocié avec ces gens. Mais ce sont eux qui ont décidé de quitter le centre de rétention en pleine nuit. Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour eux. [...] En conséquence à partir de maintenant tout ce qui se passera est de leur responsabilité. Nous ne nous considérons pas comme responsables de cette folie.
- 32 Avec ces mots, que le communiqué du gouvernement en date du 31 juillet reprendra dans un langage plus châtié²⁷, la ministre décline clairement toute responsabilité à l'égard des victimes des attaques xénophobes, massées sur le bord de la R28. Elle les rend responsables de l'échec de l'aide que le gouvernement aurait soi-disant mis en œuvre pour les aider et réussit le tour de force de présenter ses collaborateurs et sa propre personne comme les véritables victimes de la situation de conflit qui a surgi autour des cartes de six mois. Tout se passe comme si les attaques xénophobes qui ont mené à cette

situation n'avaient pas eu lieu. De plus, la ministre disqualifie clairement l'hypothèse de la réintégration qu'elle avait pourtant elle-même proposée quelques semaines plus tôt. Effectivement, sans un travail politique pour déraciner la xénophobie et ouvrir le chemin d'une réconciliation et d'un retour à la paix civile, la réinstallation dans les *townships* paraît difficile pour les déplacés. Mais n'est-ce pas précisément à l'État de prendre en charge un tel programme ? Dans le communiqué du 31 juillet, le gouvernement provincial soutient que ce travail a déjà eu lieu et qu'en conséquence tous les « abris temporaires » seront fermés à compter du 15 août.

- 33 Interrogée par les journalistes présents à la conférence de presse sur la manière dont elle envisage la suite des événements, la ministre renvoie au contraire vers l'UNHCR la responsabilité d'organiser le rapatriement des déplacés qui souhaitent quitter l'Afrique du Sud. Quant à l'hypothèse d'aides financières à leur apporter, c'est au Jesuit Refugee Service (JRS)²⁸ que la ministre renvoie la responsabilité de les distribuer. Leur montant s'élève à 750 rands, une somme dérisoire, de l'avis même de Médecins sans Frontières²⁹. Enfin, pour ce qui concerne les déplacés de la R28, la ministre encourage les ONG – dont ADF – à prendre les choses en main, tout en réaffirmant que le gouvernement sud-africain en général et son ministère en particulier, considèrent, quant à eux, avoir déjà fait tout ce qui était en leur pouvoir, en la matière. En confiant le sort des déplacés au Haut Commissariat pour les réfugiés, à JRS et aux ONG, la ministre tend aussi à dissimuler leur statut d'habitants (étrangers) du pays victimes de la xénophobie locale de mai 2008, sous une identité de réfugiés venus d'ailleurs. Ce faisant, tout en condamnant oralement avec véhémence la xénophobie et les attaques de mai 2008, le gouvernement sud-africain fait en sorte d'assister *a minima* les victimes de ces dernières, encourageant ainsi leur départ plutôt que leur réinstallation. Tel a, en effet, été le solde global des attaques de mai 2008.
- 34 En dépit de l'intervention d'ADF et d'autres ONG, la police locale procéda trois jours plus tard à une spectaculaire évacuation des déplacés de la R28. Si elle se déroula dans le calme, comme je fus moi-même amené à le dire aux journalistes³⁰, cette opération de police ne fut pas sans effets traumatisants puisqu'elle aboutit à la séparation des familles. Les hommes furent conduits en prison au titre de l'occupation illégale du bas-côté de la route et les femmes et les enfants au centre social voisin, finalement réquisitionné pour l'occasion et prenant des apparences de prison.
- 35 Mis en œuvre sous l'œil de nombreux journalistes, cet épilogue particulièrement injuste fit bondir le milieu des ONG sud-africaines qui se portèrent aux côtés des déplacés de la R28 pour assurer leur défense au tribunal et porter plainte contre cette décision gouvernementale. En dépit d'une forte mobilisation, le jugement aboutit au renvoi en centre de rétention d'au moins 200 personnes parmi les déplacés³¹. Symétriquement, la bataille juridique entamée par les ONG sud-africaines contre le démantèlement des camps ne put gagner plus qu'un répit d'un mois avant que le gouvernement ne mette son intention de les fermer à exécution. Après une première victoire devant la Cour constitutionnelle permettant de repousser la date du 15 août³², la fermeture des camps fut finalement confirmée fin septembre sans que l'UNHCR fasse le moindre geste pour s'y opposer.
- 36 Fin septembre, l'ensemble des camps est démantelé, souvent dans la violence, comme à Akkacia où on envoie les forces spéciales pour jeter leurs habitants dehors³³. Seule l'aide au rapatriement semble avoir fonctionné à peu près correctement par l'intermédiaire de quelques ONG qui établissent des relations avec les ambassades concernées pour la délivrance de laissez-passer. L'aide du JRS étant, quant à elle, conditionnée à la

présentation d'une adresse, il est très difficile pour les déplacés qui souhaitent se réinstaller dans le pays d'en bénéficier. En conséquence, pour les autres victimes des attaques, le choix de quitter l'Afrique du Sud semble souvent avoir été le plus praticable, en tout cas dans la région du Gauteng.

Des perspectives d'avenir inquiétantes

- 37 Le démantèlement brutal des camps de déplacés et les querelles des associations avec le gouvernement et l'UNHCR n'ont pas fait la une des médias fin septembre, ni en Europe, ni même en Afrique du Sud. Ils ont été éclipsés d'abord par le procès en corruption de J. Zuma (dont il est sorti relaxé avant qu'un appel récent ne le rappelle devant ses juges sous peu) et ensuite par l'éviction de T. Mbeki de la présidence du gouvernement sud-africain au profit de K. Motlanthe qui lui succède jusqu'aux élections d'avril 2009. La mauvaise gestion de la crise ouverte par les attaques xénophobes a sans aucun doute contribué à la chute de Mbeki en aiguissant les tensions au sein de l'ANC et en manifestant encore une fois combien il était loin de ceux qu'il gouvernait.
- 38 Depuis, l'ANC s'est divisée donnant naissance à un nouveau parti, proche de la mouvance de Mbeki, le COPE, Congress of the People, et chaque semaine charrie son lot de rebondissements dans la vie politique locale, tendant à faire oublier l'épisode de mai 2008. Ainsi les étrangers déplacés ont-ils très largement quitté le pays, sans que l'ANC ne fasse rien pour les en empêcher, espérant sans doute satisfaire tacitement une partie de son électorat.
- 39 Si les victimes des attaques ne sont plus un « problème » désormais, rien n'a été réglé. Rien n'a été entrepris pour réfréner le sentiment xénophobe en expansion, ni pour améliorer la politique à l'endroit des étrangers dans le pays³⁴, ni pour faire face aux demandes des populations les plus pauvres qui ont servi d'engrais à la diffusion des idées racistes. Plus exactement, l'État n'a rien fait et pourrait d'ailleurs se retrouver sous le coup d'une enquête concernant sa mauvaise gestion de la crise³⁵. En revanche, ce sont les ONG et la société civile qui se sont saisies de cette question politique brûlante. Des manifestations ont été organisées immédiatement après les attaques ; des forums de discussions ouverts dans les *townships*, des recherches-actions initiées par les chercheurs et surtout les militants qui avaient entrepris de pousser l'État à agir concrètement contre l'épidémie de VIH/SIDA, tels le Treatment Action Campaign, semblent désormais alertés sur la nécessité de prendre en charge la lutte contre la xénophobie.
- 40 D'un point de vue politique, il faut espérer que ces militants soient rejoints par d'autres et parviennent rapidement à contrer l'idéologie anti-étrangers qui prend de l'ampleur dans le pays ; de même qu'il faut espérer que le futur président, prenne à bras le corps la question de la pauvreté grandissante en Afrique du Sud. Sans quoi, les affrontements pourraient reprendre incessamment.
- 41 Au plan théorique, l'abandon de plus en plus net des populations pauvres à leur sort par l'État sud-africain – abandon déjà très sensible pendant le mandat de Mbeki, autour de la question du VIH/SIDA, notamment – exige d'identifier plus précisément la nature du pouvoir en place et celle de la politique qu'il mène. En effet, on est définitivement sorti du postapartheid et de la configuration d'un parti de libération nationale soucieux d'inventer les conditions nécessaires pour reconstruire un vivre-ensemble non ségrégué. L'État en Afrique du Sud se présente désormais sous une figure nouvelle et très homogène

à ce que l'on rencontre ailleurs dans le monde : figure de guerre, notamment aux étrangers, et d'abandon des plus pauvres. Cette configuration étatique semble s'accompagner d'une perte de conscience et d'organisation politiques des gens, notamment parmi les couches les plus jeunes de la population, souvent soupçonnées d'être massivement représentées parmi les agresseurs de mai. Est-ce parce que cette jeune génération n'a pas connu l'apartheid et ne dispose pas de ce repère chronologique et politique qu'elle en vient à l'agression xénophobe ? Est-ce parce qu'elle a grandi à l'ombre des discours xénophobes des conseillers municipaux ? Toutes ces questions exigent de la part des chercheurs, soucieux de comprendre le contemporain pour mieux lui faire face, de nouvelles enquêtes de terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M., 2008. *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris, Flammarion.
- COETZEE J. M., 1987. *Mickael K, sa vie, son temps*. Paris, Seuil.
- HAYEM J., 2008. *La figure ouvrière en Afrique du Sud*. Paris, Karthala.
- NEOCOSMOS M., 2006. *From Foreign Natives to Native Foreigners: Explaining Xenophobia in Contemporary South Africa*. Dakar, Codesria.
- SEGATTI A. (ed), 2008. *Migrations in Post-Apartheid South Africa: Challenges and Questions to Policy Makers*. Paris, Agence française de développement.

NOTES

1. En mai 2008, T. Mbeki est encore médiateur de la crise zimbabwéenne qui oppose le président R. Mugabe et son rival M. Tsangvirai à la suite des élections de mars 2008.
2. Est-ce la partie sans emploi de la population qui s'exprime ainsi ? Ce sentiment existe-t-il aussi parmi les ouvriers ? Existait-il déjà lors de mes enquêtes sans s'être fait jour dans les entretiens ? Seule l'enquête de terrain pourrait le dire.
3. Pour plus de précisions voir par exemple Segatti (2008).
4. Fondé à l'initiative d'un couple franco-ivoirien résidant et travaillant en Afrique du Sud. L'African Diaspora Forum (ADF) est né peu avant les attaques de mai. Il réunit des individus ou des associations de ressortissants étrangers, parmi lesquels des Sud-Africains et des Français mais surtout des Africains d'origine étrangère résidant en Afrique du Sud. Son objectif initial est de promouvoir l'interconnaissance en Afrique du Sud par le biais d'un carnaval pan-africain à Alexandra.
5. Grâce à leurs archives en ligne accessibles sur la toile, j'ai dépouillé systématiquement cinq journaux ; quatre quotidiens locaux : *The Star* (Johannesburg), *Pretoria News* (Pretoria), *Mercury* (Durban), *Cape Argus* (Le Cap) et un hebdomadaire national, le *Mail and Guardian*.
6. Le RDP ou Reconstruction and Development Program est le programme politique sur lequel l'ANC a été élu en 1994. Il prévoit notamment l'accès massif à des logements gratuits ou très

fortement subventionnés par l'État. Ce programme a bien fonctionné mais certaines maisons RDP sont encore en construction aujourd'hui.

7. Allégation dont l'enquête menée la semaine suivante par le même journal révéla le caractère infondé, cf. *Mail and Guardian* du 6 juin 2008.

8. Cf. mes conversations avec C. Bénit, géographe, enseignante à la Wits, A. Segatti, directrice de l'IFAS, A. Mabin, directeur du département de Urban Planning à la Witwatersrand University.

9. Les *shacks* sont des cabanes de tôles et de cartons souvent précaires construites à l'arrière des maisons en dure ou bien dressées illégalement sur des terrains privés, on parle alors d'*informal settlements*. Certains d'entre eux ont été légalisés, viabilisés et même électrifiés dans le cadre des réformes postapartheid.

10. Témoignages recueillis auprès de personnes déplacées par les attaques en juillet 2008, au bord de la R28 (la route qui relie Krugersdorp à Randfontein et sur le bord de laquelle se trouve le centre de rétention de Lindela). Cf. aussi par exemple, le témoignage d'un commerçant somalien d'une *township* du Cap recueilli par Peralie Joubert et publié dans le *Mail and Guardian* du 30 mai 2008, sous le titre « I Really Hate your Country » : 9.

11. Bauregard et al, « Police Struggle to Control Widespread Mayhem », *The Star*, 19 mai 2008.

12. L'Inkatha Freedom Party IFP, dirigé par M. Buthelezi, est un parti défendant les valeurs des Zoulous, essentiellement implanté au Kwazulu Natal. Sous l'apartheid, il a collaboré avec Pretoria en échange d'une relative indépendance pour défendre « l'identité zoulou » et d'avantages économiques.

13. En France, voir *Le Monde* daté du mardi 20 mai 2008.

14. *Les premières attaques des commerçants somaliens n'ont pas attendu mai 2008*. Cf. Segatti (op. cit. : 58).

15. Conversation à Paris en janvier 2009 avec S. Bekker, professeur de sociologie à Stellenbosch qui mène actuellement une enquête par *focus group* auprès des habitants du Cap sud-africains et étrangers.

16. <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/news/opendoc.htm?tbl=NEWS&id=483fef5b2>

17. Angela Quintal, « Poor Service Delivery no Excuse for Attacks », *Cape Argus*, May 15, 2008 edition2.

18. Karyn Maughan and Sapa, « Mbeki, Zuma Condemn Attacks; Aid Agency Calls for Foreign Status », *Pretoria News*, 19 mai 2008.

19. Propos tenus par J. Zuma lors d'une réunion de l'ANC sur le campus de Mamelodi de l'université de Pretoria's Vista et rapportés par Xolani Mbanjwa, dans le journal *The Star* du 19 mai 2008.

20. Quelques semaines plus tôt de violentes attaques xénophobes enflamment la *township* d'Atteridgeville près de Pretoria. L'Afrique du Sud a aussi connu de sordides lynchages d'étrangers en 2001 et un premier épisode d'attaques systématiques contre les vendeurs de rue étrangers, en 1997.

21. La plupart sont des Blancs de la classe moyenne, mobilisés via leurs journaux (notamment *The Star* qui organise une collecte auprès de ses lecteurs), leurs écoles ou leurs universités ou encore leurs églises mais aussi des Indiens, des Noirs relativement aisés qui apportent, par exemple, des repas chauds et des vêtements.

22. Boyd Webb and Sapa. « More Cops to be Deployed in Townships », *The Star*, 16 mai 2008.

23. Craig McKune, « Home Affairs Turn Down Asylum Seekers », *Cape Argus*, 30 septembre 2008.

24. Au terme de longues et tortueuses discussions avec les autorités sud-africaines nous avons appris que ces permis de séjour de six mois constituaient une nouvelle forme de documents sécurisés avec photos et empreintes digitales. C'est pourquoi le ministère de l'Intérieur souhaitait aussi profiter de la situation créée par les camps pour renouveler les papiers des étrangers en règle. Cette information ne fut, à ma connaissance, jamais communiquée clairement aux intéressés.

25. Propos entendus le mardi 22 juillet, au volant de ma voiture, sur SAFM et retranscrits de mémoire.
26. Bonile Ngqiyaza et Alex Eliseev, « Foreigners Stranded Near Lindela », *The Star*, 24 juillet 2009.
27. *Statement of the Gauteng Provincial Government on the Reintegration of Displaced Foreign Nationals*, 31 juillet 2008. <http://www.info.gov.za/speeches/2008/08073113151001.htm>
28. JRS est sous-traité par l'UNHCR. Ses bureaux sud-africains sont en centre ville de Johannesburg (informations récoltées par mes soins le 30 juillet auprès du directeur du centre).
29. SAPA, « Pay Out for Displaced not Enough – MSF », *The Star*, 13 août 2008.
30. Shaun Smillie et Kanina Foss, « Peaceful Refugee Removal Next to Highway », *The Star*, 29 juillet 2008.
31. Namhla Tshisela, « Out of Jail, Into Lindela. Court Dumps 200 Refugees », *Sowetan*, 7 août 2008.
32. Thabiso Thakali, « Temporary Reprieve for Refugees », *The Star*, 16 août 2008.
33. Graeme Hosken, « Red Ants Break up Refugee Camp », *Pretoria News*, 24 septembre 2008.
34. Cf. par exemple, Marie Simon, « L'Afrique du Sud viole les droits des réfugiés zimbabwéens », *L'Express*, 14 janvier 2009.
35. À l'instar d'Amnesty International plusieurs organisations ont pointé du doigt la mauvaise gestion de la crise par l'État sud-africain et l'UNHCR.

RÉSUMÉS

Après les attaques xénophobes de mai 2008, l'Afrique du Sud a ouvert des « abris temporaires », véritables camps de réfugiés pour accueillir les milliers de personnes déplacées par violence. Cet article retrace la chronologie des attaques et analyse les réactions et les décisions mises en œuvre par l'État sud-africain et l'UNHCR à l'endroit des déplacés. Il analyse ces dernières comme une dérive inquiétante de la politique actuelle en Afrique du Sud.

Following the xenophobic attacks that took place in May 2008, South Africa opened « temporary shelters » which were in fact « refugee camps » for the thousands of people displaced by the violence. This article retraces the chronology of the attacks and analyses the reactions and decisions of the State and UNHCR regarding the displaced. It considers them as evidence of a move in a worrying direction of contemporary policy in South Africa.

INDEX

Keywords : policy, refugee camps, South Africa, UNHCR, xenophobia

Mots-clés : Afrique du Sud, camps de réfugiés, politique, UNHCR, xénophobie

AUTEUR

JUDITH HAYEM

Université des Sciences et Technologies de Lille.

CLERSÉ, Cité scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq cedex.

judith.hayem@univ-lille1.fr